



Travail Ash en Ehpad

Par Emifake

Je travail dans un Ehpad , je suis Ash , nous somme en manque de personnel Manque de personnel , on nous demande de faire des toilettes, ainsi due la distribution des médicaments et l'es passage au toilette des résidents lourd , et tout ceci sans formation, augmentation de salaire . Pouvons nous nous opposés à cette décision et quel sont nos droits ?

En sachant que nous ne faiso y que Ash et non faisant fonction .

Par morobar

Bonjour,

Pouvons nous nous opposés à cette décision et quel sont nos droits ?

Quelles sont les tâches que vous pensez ne pas devoir effectuer, dans le cadre de votre métier d'ASH ?

A vous lire il semble que vos fonctions débordent sur celles d'une aide-soignante.

Après reste que les diverses professions en EHPAD sont en tension, et vous avez donc toute latitude pour négocier au mieux de vos intérêts, sachant toutefois qu'un certain nombre de tâches ne peuvent pas vous être confiées, comme la distribution de médicaments par exemple.

Par Gymfit

Je rejoins emifake. Même chose pour nous. Toujours plus plus plus : toilettes (soit disant légères : mon oeil, passages aux toilettes et le reste etc..Nous n'avons pas postulé pour un poste d'AS !. Si on demande de s'entendre avec la direction, ça ne marche pas.